

AFFAIRE N° 31

MODERNISATION du chemin de la Bretagne: Adoption dossier technique établi par les Ponts & Chaussées dont le montant des travaux s'élève à 5.130.120 F.

Le Maire donne lecture du rapport.

1

Par l'utilisation d'une subvention nous pourrions moderniser la fin du chemin de la Bretagne.

L'adjudication a eu lieu le 20 courant.

Le solde de la subvention serait affecté au Bois de Néfles.

Je vous prie de m'autoriser à signer les marchés correspondant à ces travaux./.

Le MAIRE. - Je mets aux voix.

Adopté à l'unanimité.